

## Inédit à Villeneuve-sur-Lot Les Féeries du 15 août

C'est un événement inédit et très certainement l'un des grands temps forts de l'été ! Les Féeries du 15 août promettent de faire briller les yeux des Villeneuvois et touristes. Offert par la municipalité, le rendez-vous est donné ce lundi 15 août à partir de 19h30.

D'eau, de lumière et de feu ! C'est un véritable show qui sera proposé en soirée. Imaginez des fontaines musicales et lumineuses qui dansent, des jeux d'eau scénographiés, des lasers qui percent la nuit sur des rythmes envoûtants. C'est un spectacle magique qui attend le public, du jamais-vu à Villeneuve-sur-Lot et aux alentours. Surprenante aussi sa localisation puisque ce spectacle d'une demi-heure, assuré par la compagnie *La Féerie de l'eau*, est prévu sur le boulevard Georges-Leygues. Le spectacle commencera vers 21 h 30 ou 21 h 45, en fonction de la luminosité.

Ce show aquatique fera un clin d'œil à la rivière Lot et sera suivi d'une autre animation. Elle se déroulera, pour sa part, sur la place Lafayette, à compter de 22 h 15, où les trois flamboyantes danseuses et jongleuses de feu de la compagnie *Cielo* entendent ensorceler les spectateurs. Ce spectacle de feu théâtralisé est intitulé *Jeux de Sorcières*. Et parce qu'à Villeneuve-sur-Lot, tout finit en musique, le groupe de pop rock français *Les Histoires d'A* est chargé de faire danser la Bastide ! On notera que ce même groupe sera déjà sur la scène de la place Lafayette dès 19 h 30, avant les spectacles d'eau et de feu.

En ces temps de sécheresse, la Ville s'attelle à ce que l'eau utilisée pendant le spectacle soit récupérée et réutilisée par les services techniques.

Accès libre et gratuit



A noter :

*Pour le bon déroulement de la manifestation, la circulation et le stationnement seront réglementés provisoirement sur plusieurs voies communales :*

***Dimanche 14 août***

*- de 13h à 16h :*

*Le stationnement et la circulation seront interdits rue Arnaud Daubasse et sur la contre allée Sud du boulevard de la République.*

*- de 22h à 1h30 :*

*Boulevard Georges-Leygues, la circulation s'effectuera dans un seul sens de circulation, de l'Est vers l'Ouest, par la voie centrale Nord. Le stationnement et la circulation seront interdits sur la voie centrale Sud.*

*Rue des Cieutat, la sortie s'effectuera vers la rue Arnaud Daubasse, puis par la rue du Puits Couleau.*

*Boulevard de la République, la circulation s'effectuera dans un seul sens de circulation, contre allée Nord, du boulevard Georges-Leygues vers les allées Lamartine.*

*Allée Lamartine, la circulation sera déviée par la rue de Contièges, puis par la rue du docteur Pierre Derieux.*

***Lundi 15 août, de 17h à 23h30 :***

*Boulevard Georges Leygues, la circulation et le stationnement seront interdits sur la totalité.*

*Le pont des Cieutat sera fermé à la circulation.*

*Rue des Cieutat, la sortie s'effectuera vers la rue Arnaud Daubasse, puis par la rue du Puits Couleau.*

*Contre allée Sud République, le stationnement et la circulation seront interdits.*

*Boulevard de la République, le stationnement et la circulation seront interdits*

*Allée Lamartine, la circulation sera déviée par la rue de Contièges, puis par la rue du docteur Pierre Derieux.*

